



**APPEL DE COTISATION
CONTRAT SANTE ENTREPRISE**

Période du 01/02/2025 au 28/02/2025

N° Contrat : CCR4607250-MENAGE ET SERVICES

Groupe : 12E-ENSEMBLE PERSONNEL O

MENAGE ET SERVICES

MME PINEAU SANDRINE

SHIVA

24 RUE GUSTAVE LARROUMET

46000 CAHORS

Année de référence	2025
Mode règlement	PRELEVEMENT
Périodicité	MENSUEL
Date d'édition	31/01/2025

Nous avons le plaisir de vous adresser votre appel de cotisation de votre contrat santé entreprise, accompagné d'un état détaillé des salariés présents sur la période de référence et le cas échéant d'un état des régularisations liées aux périodes antérieures.

Veuillez vérifier l'exactitude des informations et nous faire part de toute observation éventuelle.

Cet appel prend en compte toutes les modifications enregistrées à la date d'émission de ce courrier.

	Répartition des cotisations / Part			Total TTC
	Entreprise	Autre (*)	Salariale	
Echéance du 01/02/2025	53,66 €			53,66 €
Solde antérieur (**)				0 €
MONTANT TTC A PAYER	53,66 €			53,66 €

Le montant TTC inclut la taxe CMU de 6.27% (en application de la loi n°99-641 du 27/07/1999) et la Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance (TSCA) de 7% (selon la réglementation applicable à votre entreprise).

Pour toute question relative à cet appel, le Service Entreprise est à votre disposition par mail contact.entreprise@previfrance.fr.

Nous vous prions d'agréer, Cher(e) correspondant(e), l'expression de nos sincères salutations.

Service Gestion des contrats Entreprise

La somme de 53,66 € sera prélevée sur le compte :

Part Entreprise:

FRAGRIFRPP812 - 11206000940070956513327
C1D7010FC34D44B6A631B8646E406A72

Notre ICS : FR36ZZZ144959

(*) CE, Amicale...

(**) Echéances impayées ou trop perçu (cf appels de cotisation précédents) et/ou régularisations liées à des mouvements de personnel (cf état des régularisations ci-joint)

Appel du 01/02/2025 au 28/02/2025

Contrat : CCR4607250 - MENAGE ET SERVICES
 Groupe : 12E- ENSEMBLE PERSONNEL O
 Edité le : 31/01/2025

ETAT DETAILLE DES SALARIES PRESENTS SUR LA PERIODE du 01/02/2025 au 28/02/2025								
REFERENCE ADHERENT	BENEFICIAIRES DU CONTRAT (*)		GARANTIE	EVENEMENT	REPARTITION COTISATIONS			COTISATION TOTALE
					ENTREPRISE	SALARIEE	AUTRE (**)	
4502997	MASSON SANDRINE	A 08/05/1972	PLUS2		53,66			53,66
TOTAL TTC DE L'ECHEANCE du 01/02/2025					53,66 €	0 €	0 €	53,66 €
EFFECTIF GROUPE					1 Salariés			
					1 Bénéficiaires			

(*) A pour Adhérent Salarié, C pour Conjoint, E pour Enfant
 (**) AUTRE : CE, Amicale...